

DATE DE PUBLICATION : 1^{er} décembre 2015

Le directeur des Risques des opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, le 1^{er} novembre 2015 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, directeur général des Opérations, le 6 novembre 2015 ;

Délégation permanente est donnée à M. Jean-Philippe ARCHIDEC, chef du service de Gestion des risques de marché et de crédit, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Karima NAJAR ATROUS, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Gestion des risques de marché et de crédit.

Délégation permanente est donnée à M^{me} Marie-Sybille BRUNET-JAILLY, chef du service de Gestion du risque opérationnel, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Mohamed BOUTAYBI et M^{me} Sendes SOUISSI-DUVAL, adjoints au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Gestion du risque opérationnel.

Délégation permanente est donnée à M^{me} Natacha ISSLAME-ROCHER, chef du service de Valorisation, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Arthur DIVISIA, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Valorisation.

Fait à Paris, le 17 novembre 2015

Philippe MONGARS